



## **18<sup>ème</sup> Prix du producteur français de télévision**

- **Les nominés débattent de l'évolution de leur métier face à la multiplication des écrans**
- **Le jury 2011 présidé par Rebecca Manzoni**

La **18<sup>ème</sup> édition du Prix du producteur français de télévision** se déroulera le **5 décembre 2011, salle Wagram** à Paris. **Trois prix** seront remis pour récompenser le professionnalisme d'une société de production dans chacune des catégories **Animation, Documentaire et Fiction**.

Lors de cette même soirée seront également remis les **Prix Export de TV France International**.

Créé en 1994 par la Commission Télévision de la **PROCIREP** (société de gestion de droits et d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle), le **Prix du producteur français de télévision** entend valoriser le métier de producteur indépendant et ainsi contribuer à mieux faire connaître ce maillon essentiel de la création télévisuelle.

### ● **les producteurs français face à l'évolution de leur métier**

A l'occasion de la conférence de presse de présentation des 15 sociétés nominées aux Prix du Producteur français de Télévision 2011, qui s'est tenue le 16 novembre au Théâtre du Rond Point à Paris, les producteurs qui étaient présents ont débattu de **l'évolution de leur métier dans un contexte de multiplication des écrans et des modes de diffusion**.

Tous ont rappelé que la diversification des modes de diffusion était une réalité déjà largement prise en compte dans leur métier, et ce quel que soit le secteur (animation, documentaire ou fiction), les nouveaux médias (diffusion sur internet, sur les réseaux sociaux ou sur les mobiles et tablettes, ...) étant notamment des outils de promotion ou d'accélération de la notoriété des programmes qu'ils produisent, ou encore l'occasion d'explorer de nouvelles formes de création interactive et/ou cross-média.

Tous ont cependant aussi souligné la prise de risque accrue des producteurs pendant la phase de développement de nouveaux programmes ainsi que, plus largement, les risques de déstabilisation du marché liés à l'émiettement de l'audience qui résultait de ces nouveaux médias comme de l'arrivée de nouvelles chaînes de télévision, alors que la réalité restait celle d'un financement très majoritairement assuré par les chaînes hertziennes historiques (*selon les données CNC pour 2010, TF1, France Télévisions, M6, Canal+ et Arte représentent toujours à elles seules plus de 80% des investissements des diffuseurs français dans l'animation, près de 90% dans le documentaire et 98% dans la fiction*). Ainsi, **alors qu'aucune chaîne nouvelle de la TNT ni aucun nouvel acteur exploitant des œuvres en ligne n'investit encore significativement dans la création d'œuvres patrimoniales, et qu'un appel d'offre vient d'être lancé par le CSA pour 6 nouvelles chaînes TNT, les producteurs ont rappelé la nécessité de dynamiser les flux financiers qui viennent alimenter le secteur audiovisuel (publicité et redevance) et d'assurer une contribution adéquate de tous ces nouveaux acteurs au financement et au renouvellement de la création audiovisuelle**.

A cette occasion, il a également été fait état de l'importance des aides à la création accordées par la PROCIREP dans le cadre de la législation relative à la rémunération pour copie privée, en particulier les aides attribuées par la Commission Télévision en matière de développement de programmes d'animation, de documentaires et de fictions TV, dont le montant total représentait 2,3 M€ en 2010, soit 1/3 des sommes consacrées de son côté par le CNC au développement de ces mêmes programmes (7 M€ en 2010). Le total des aides à la création attribuées chaque année par la PROCIREP sur les fonds collectés au titre de la rémunération pour copie privée se montent à 3 M€ pour les œuvres cinématographiques (principalement des aides au développement de longs métrages et des aides à la production de courts métrages) et 6 M€ pour les œuvres audiovisuelles (animation, documentaire, fiction et actions d'intérêt collectif).

## ● le jury 2011

Le jury chargé d'attribuer les **Prix du producteur français de télévision** présidé par la journaliste **Rebecca Manzoni** se réunira le 5 décembre 2011 pour départager les sociétés en lice et attribuer les trois Prix, décernés le soir même lors de la cérémonie à la Salle Wagram.

Le jury est composé de : **Dominique Barneaud** – producteur Bellota films et Président de la Commission Télévision Procirep, **Hélène Médigue** – comédienne, **Mosco Lévi Boucault** – auteur réalisateur documentaire, **Sophie Decroisette** – auteur réalisateur animation, **Didier Lacoste** – auteur réalisateur fiction, **Patrick Eveno** – Festival et marché d'Annecy, **Valérie Abita** – Association Science et Télévision, **Frédéric Lavigne** – Festival Série Mania, **Voyelle Acker** – France Télévisions unité animation, **Christine Cauquelin** – Canal+ unité documentaire, **Anne Holmes** – France Télévisions unité fiction, **Corinne Kouper** – productrice Team To Animation, lauréat animation 2010, **Bénédicte Lesage** – productrice Mascaret films, lauréat fiction 2010, **Tancrede Ramonet** – producteur Temps Noir, lauréat documentaire 2010.

## ● les nominés 2011

Rappelons la liste des **nominés 2011**, dévoilée le 16 novembre 2011, lors de la conférence de presse :

Pour le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Animation**

**PLANET NEMO** / Frédéric Puech

**TAT PRODUCTIONS** / Jean-François Tosti

**VIVEMENT LUNDI** / Jean-François Le Corre, Valérie Malavieille, Mathieu Courtois

**XILAM** / Marc du Pontavice

Pour le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Documentaire**

**13 PRODUCTION** / Paul Saadoun

**CAMERA LUCIDA** / François Bertrand, Sylvie Gautier, Antoine Bamas, Jean-Stéphane Michaux, Chloé Jarry

**LADYBIRDS FILMS** / Hélène Badinter

**LES FILMS DU PRÉSENT** / Patrice Nezan, Laurent Versini

**LES FILMS DU TAMBOUR DE SOIE** / Muriel Sorbo, Alexandre Cornu

**ZEUGMA FILMS** / Michel David

Pour le **Prix du producteur de télévision** dans la catégorie **Fiction**

**ASTHARTÉ & Cie** / Sophie Deloche

**ELEPHANT STORY** / Guillaume Renouil

**EUROPACORP TELEVISION** / Edouard de Vesinne, Thomas Anargyros

**SCARLETT PRODUCTION** / Joey Faré, Florence Dormoy

**TETRA MEDIA FICTION** / Emmanuel Daucé, Jean-François Boyer

L'an dernier, le **Prix du producteur français de télévision 2010** a été décerné à **TEAM TO ANIMATION** dans la **catégorie Animation**, à **TEMPS NOIR** dans la **catégorie Documentaire**, et à **MASCARET FILMS** dans la **catégorie Fiction**.

Informations pratiques sur [www.procirep.fr](http://www.procirep.fr)